FORESTRY CANADA

ANNUAL REPORT
1989 - 1990

Forestry Canada Forêts Canada

Canada

91-03144/

To His Excellency the Right Honourable Ramon John Hnatyshyn, P.C., C.C., C.M.M., C.D., Q.C., Governor General of Canada and Commander-in-Chief of Canada.

MAY IT PLEASE YOUR EXCELLENCY

I have the honour to present, for the information of Your Excellency and the Parliament of Canada, the report for the Canadian Forestry Service (now Forestry Canada) for the year ended March 31, 1990.

Respectfully submitted,

Frank Oberle
Minister of Forestry

Think Recycling!
Penser à recycler!
Printed on recycled paper.

© Minister of Supply and Services Canada 1991
Cat. No. Fo1-1990
ISBN 0-662-58035-4

FORESTRY CANADA

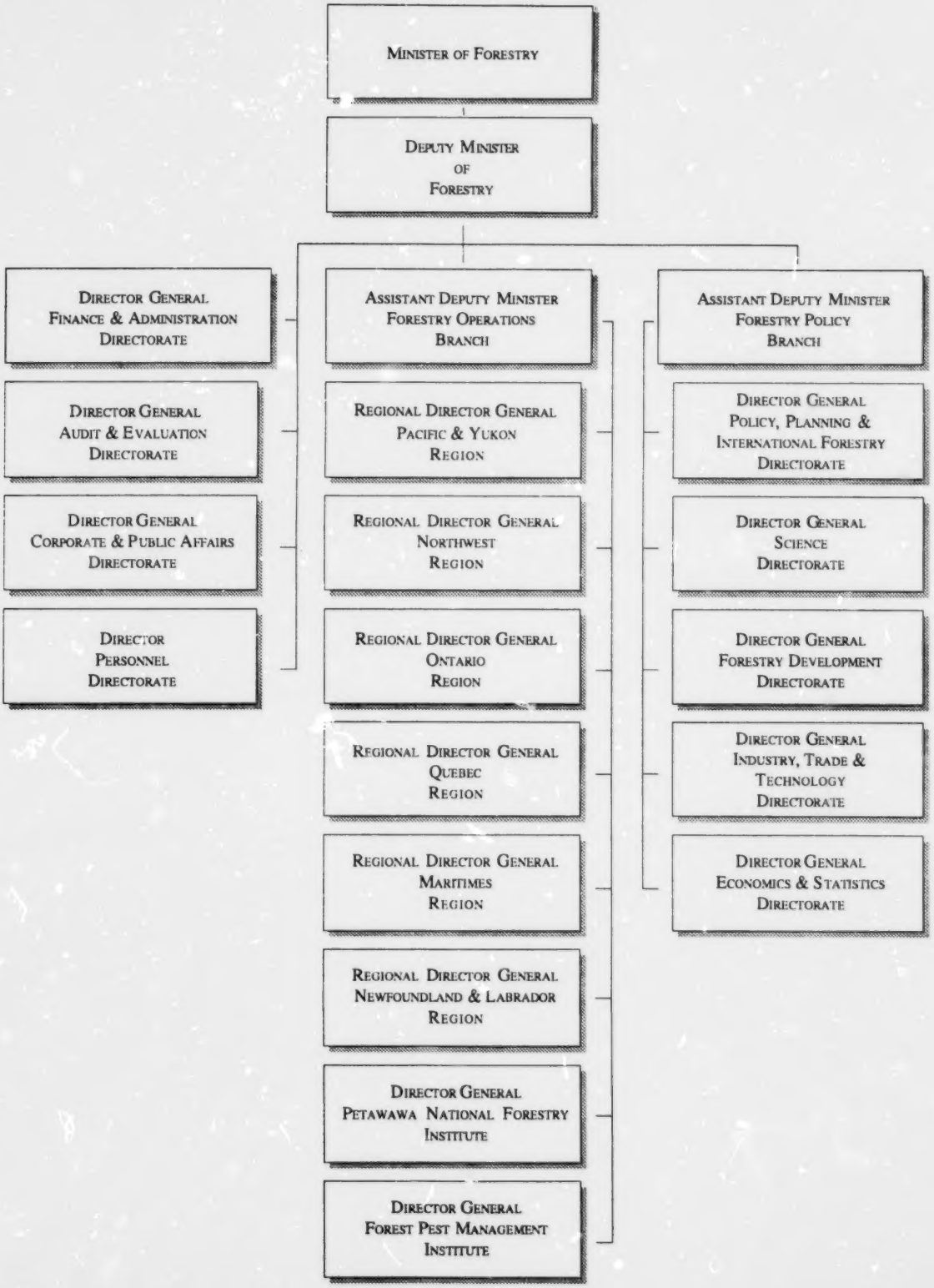
Minister of Forestry
Deputy Minister of Forestry
Director General Finance & Administration Directorate
Director General Audit & Evaluation Directorate
Director General Corporate & Public Affairs Directorate
Director Personnel Directorate
Assistant Deputy Minister Forestry Operations Branch
Regional Director General Pacific & Yukon Region
Regional Director General Northwest Region
Regional Director General Ontario Region
Regional Director General Quebec Region
Regional Director General Maritimes Region
Regional Director General Newfoundland & Labrador Region
Director General Petawawa National Forestry Institute
Director General Forest Pest Management Institute
Assistant Deputy Minister Forestry Policy Branch
Director General Policy, Planning & International Forestry Directorate
Director General Science Directorate
Director General Forestry Development Directorate
Director General Industry, Trade & Technology Directorate
Director General Economics & Statistics Directorate

TABLE OF CONTENTS

	Page
THE NEW DEPARTMENT OF FORESTRY	4
ORGANIZATION	4
THE YEAR IN REVIEW	5
NATIONAL LEADERSHIP	5
FOREST SECTOR DEVELOPMENT	6
FOREST ENVIRONMENTAL QUALITY	9
SCIENCE AND TECHNOLOGY	10
COMMUNICATIONS	11
HUMAN RESOURCES	11
HIGHLIGHTS	12
ANNUAL EXPENDITURES	14
FORESTRY CANADA DIRECTORY	15
TABLES AND CHARTS	
ORGANIZATIONAL CHART	2
TABLE 1: FORESTRY DEVELOPMENT PROGRAMS	7
FIGURE 1: SILVICULTURE ACCOMPLISHMENTS	8
TABLE 2: ANNUAL EXPENDITURES BY VOTE	14
TABLE 3: ANNUAL EXPENDITURES 1987-1988 TO 1990	14

THE NEW DEPARTMENT OF FORESTRY

When Parliament passed the *Department of Forestry Act* on November 1, 1989, Forestry Canada became our country's newest federal department. The more prominent position affirms the importance of forestry to the social, economic and environmental health of Canadians.

This is not the first time that forestry has had departmental status. The first autonomous Department of Forestry operated from 1960 to 1966. It was reorganized in 1966 as the Forestry Branch of the Department of Forestry and Rural Development. In 1969 it became the Canadian Forestry Service (CFS), at first within the Department of Fisheries and Forestry, and later within the Department of the Environment. The federal government elevated the status of the CFS in 1984, moving it to the Department of Agriculture and establishing the cabinet post of Minister of State (Forestry).

Three years later, with the help of the forest industry, labour, academia and environmental groups, the federal and provincial governments collaborated on a national strategy for the forest sector. The strategy recommended the creation of a new department of forestry and forest industries. The recommendation was accepted, and in September 1988 the prime minister announced that forestry would become an independent department.

The Department of Forestry, also known as Forestry Canada, was formally proclaimed a full federal department in February 1990.

FORESTRY CANADA'S RESPONSIBILITIES

As expressed by its mission statement, Forestry Canada's responsibility is "to promote the sustainable development and competitiveness of Canada's forest sector for the well-being of present and future generations of Canadians."

The *Department of Forestry Act* authorizes the department to fulfil its responsibilities. Under this act, Forestry Canada:

- develops and coordinates national forestry policy and programs, codes and standards;
- administers federal forest land;
- cooperates with the provinces and territories, industry and universities through contributions to promote the sustainable development of the forest;
- helps develop markets for Canadian forest products;
- establishes agreements with the provinces that promote environmentally sound and integrated forest management;
- advances the development of new forest products and forest technology;
- conducts research on managing, protecting and using Canadian forests, including the establishment of experimental forests; and
- publicizes the social, economic and environmental benefits of Canadian forests and forestry.

As required under the *Department of Forestry Act*, Forestry Canada will also report annually on the state of forestry in Canada. The report will provide members of Parliament, the forestry constituency, interest groups, trading partners and the Canadian public with a balanced perspective of problems and opportunities facing the forest sector. It will describe the condition of Canada's forests and illustrate their importance to the economic, social and environmental well-being of Canadians. Each year the report, which will first be tabled in 1991, will focus on particular themes.

ORGANIZATION

In the past year, Forestry Canada reorganized to meet its additional responsibilities as a new department. Administrative services such as finance and administration, informatics, audit and evaluation, and personnel were strengthened. The new department also strengthened its policy development capacities, such as economic analysis and increased support for the minister's office.

Forestry Canada has two branches – policy and operations – and several support directorates. Although Policy Branch and the support directorates are located in the National Capital Region, Forestry Canada is largely decentralized. The Operations Branch has two national institutes – the Forest Pest Management Institute and the Petawawa National Forestry Institute – six regional establishments and seven district offices, all performing key work in research, forestry development and other areas.

THE YEAR IN REVIEW

In March 1990, Forestry Canada published its first strategic plan, *Forestry Canada: Preparing for the Future*, which will guide the department for the next five to ten years. The plan directs Forestry Canada to focus its efforts on the following:

- national leadership;
- forest sector development;
- forest environmental quality; and
- forest science and technology.

NATIONAL LEADERSHIP

As the federal focus for the forest sector, Forestry Canada assumes a national and international perspective. Added to its more influential voice in cabinet, this perspective permits Forestry Canada to provide leadership on the social, economic and environmental issues that the forest sector must address.

One of the important ways that Forestry Canada displays this leadership is by bringing together different – and often competing – interests to identify difficulties and find solutions.

The past year brought to fruition one of the major successes of this cooperative approach: the inclusion, for the first time in federal legislation, of the concept of sustainable development. Echoing government and private concerns that the forest must meet the nation's present and future demands, the *Department of Forestry Act* requires the Minister of Forestry to "have regard for the integrated management and sustainable development of Canada's forest resources."

The department also participates in and consults with forestry associations across Canada. A member of the Canadian Council of Forest Ministers (CCFM), the Honourable Frank Oberle met with his CCFM colleagues in October 1989 and obtained their agreement to establish a national forestry database. At CCFM's direction, Forestry Canada consulted with senior managers in provincial and territorial forestry agencies. The department then developed a proposal in early 1990 for the National Forestry Database Program. The program has three objectives:

- establish a comprehensive database that forms the basis for a description of forest management in Canada;
- provide data for a public information program that will help Canadians understand forest management and give them more confidence in the way Canada manages its forest resources; and
- provide policy makers in the federal, provincial and territorial governments with accurate and timely information.

Another CCFM venture was the February 1990 National Forestry Forum on Sustainable Development and Forest Management. Co-hosted by Forestry Canada and the Province of Nova Scotia, the forum sought to build a consensus on what sustainable development means for forest management in Canada.

Forestry Canada also ensures it is in tune with the latest ideas and concerns of industry, labour and other groups through its involvement with the Forest Sector Advisory Council (FSAC) and the Forestry Research Advisory Council of Canada. For example, the Industry, Trade and Technology (ITT) Directorate helps fund and gives administrative support to FSAC, which is a forum for industry and labour to discuss issues in the forest industry and advise government of its views. In 1989-90, FSAC completed cost studies of pulp, newsprint and lumber, which compared the competitiveness of Canadian companies with major competitors in the United States and Scandinavia.

In 1989-90 the department also commissioned the Canadian Institute on Resources Law to study the effects of environmental legislation on the forest sector. The institute will publish its final report in the spring of 1991.

Three other studies of note were an examination of the contribution of the forest industry compared with other resource-based industries, the effects on the forest sector of replacing the manufacturers' sales tax with the goods and services tax, and the taxation of woodlot owners.

As the department concerned solely with forestry matters, Forestry Canada advises other

departments and agencies on policy, technical, industry and trade matters. As of the end of the 1989-90 fiscal year, the department established memorandums of understanding (MOUs) with many federal departments and agencies including Energy, Mines and Resources, Fisheries and Oceans, Indian Affairs and Northern Development, National Defence, the Canadian International Development Agency, the Canadian Parks Service, and the Natural Sciences and Engineering Research Council.

International work

Having exported wood and wood products around the world for two centuries, Canada's position in the world market is strong. However, the Canadian forest sector, for years unencumbered by foreign competition, must now compete with exports from other nations.

One of Forestry Canada's challenges is thus to open up new markets and consolidate traditional ones. In 1989-90, the department continued to press for free and open access for Canadian wood and wood products. With External Affairs and International Trade Canada, the department sought to eliminate trade barriers such as the European Economic Community's newsprint quota and the Japanese tariff on most softwood lumber.

The department works with other nations and international organizations to support the forest sector. This work includes representing Canada on the working group of the Organization for Economic Cooperation and Development that is studying the pulp and paper industry. The department teamed up with the U.S. Forest Service to conduct a study for the United Nations on North American timber trends and prospects to the year 2005.

The department also led the organizing of the XIXth World Forestry Congress of the International Union of Forestry Research Organizations, to be held in Canada for the first time in the union's 100-year history. More than 2,500 delegates from 100 countries are expected at the Montreal congress, which will showcase Canada, its forest sector and, especially, its outstanding forestry research.

Forest Sector Development

Forestry development agreements

The department proposed a new development policy that would help the forest sector move toward sustainable development. The policy includes eight principles that will be fundamental to all new federal-provincial forestry agreements:

1) long-term forest management planning;
2) improved forestry data;
3) future regeneration of harvests by provinces and industry;
4) integrated resource management;
5) expanded research, development and technology transfer;
6) use of federal resources to support efforts that are incremental to those currently expected from land owners;
7) public awareness; and
8) human resource development.

Since 1982, Forestry Canada and its predecessors have negotiated 17 forest resource development agreements (FRDAs), and similar development programs, with the provinces. Of the total value of $1.4 billion, the federal share is $772 million, or 56 per cent (see Table 1).

These federal-provincial agreements have supported regional development and helped provinces better manage the forests within their boundaries.

In 1989-90, Forestry Canada spent more than $130 million on forestry development programs, including federal-provincial agreements and the Eastern Quebec Forestry Development Program, which is wholly funded by the department. Six agreements concluded on March 31, 1989; thus, during 1989-90 the remaining tasks, final evaluations and the final payments were completed for these agreements.

Of the $772 million that Forestry Canada has committed to federal-provincial agreements since 1982, the department has spent more than $636 million on forestry development to date. Most of this money has boosted provincial silviculture programs. The agreements have also helped private land owners improve management of their lands.

TABLE 1:

FORESTRY DEVELOPMENT PROGRAMS

AGREEMENT	DATES	($ thousands) FEDERAL	PROVINCIAL	TOTAL
Canada–Newfoundland				
– Forest Resource Development Agreement	1986–1990	33,600	14,400	48,000
– Youth Training Program	1990–1993	9,000	2,250 *	11,250
Canada–Nova Scotia				
– Forest Resource Development Agreement	1982–1989	50,363	43,063	93,426
– Forest Renewal Agreement	1984–1987	17,000	8,500	25,500
– Cooperation Agreement for Forestry Development	1989–1991	24,750	20,250	45,000
Canada–P.E.I.				
– Forest Resource Development Agreement	1983–1988	13,688	6,456	20,144
– Forest Resource Development Agreement	1988–1993	14,200	9,883	24,083
Canada–New Brunswick				
– Forest Renewal Agreement	1984–1989	42,300	35,100	77,400
– Cooperation Agreement on Forest Development	1989–1994	55,600	35,400	91,000
Canada–Quebec				
– Forest Development Subsidiary Agreement	1985–1990	151,900	151,900	303,800
– Subsidiary Agreement for the Upper North Shore Eastern Quebec Forestry Development Program	1987–1992	6,500	6,500	13,000
Phase I	1983–1988	27,487	–	27,487
Phase II	1988–1993	48,980	–	48,980
Canada–Ontario				
– Forest Resource Development Agreement	1984–1989	75,000	75,000	150,000
Canada–Manitoba				
– Forest Renewal Agreement	1984–1989	13,580	13,580	27,160
– Seedling Agreement	1989–1990	400	400	800
Canada–Saskatchewan				
– Forest Resource Development Agreement	1984–1989	14,000	14,000	28,000
Canada–Alberta				
– Forest Resource Development Agreement	1984–1989	11,500	11,500	23,000
Canada–British Columbia				
– Forest Resource Development Agreement	1985–1990	150,000	150,000	300,000
South Moresby Forest Replacement Account	1988–1996	12,000	12,000	24,000
TOTAL		**771,848**	**610,182**	**1,382,030**

*Contribution made by Newfoundland and Labrador Forestry Training Association, which is made up of the province and two forest companies.

More than 1.6 billion seedlings were planted on 800,000 hectares. Combined with natural regeneration, these trees will help ensure that future generations of Canadians benefit from the forests and their positive environmental effects. The agreements have also helped to prepare 820,000 hectares for planting and natural regeneration, and to perform stand tending on 800,000 hectares. Figure 1 shows silviculture accomplishments for each year since 1982.

In **Atlantic Canada** since 1982, more than 370 million seedlings were planted on 170,000 hectares, 112,000 hectares were prepared for regeneration, and 287,000 hectares underwent stand tending. Because of the large number of privately owned woodlots in the eastern provinces, the agreements have emphasized technology transfer programs that help private landowners increase the productivity of their lots and provide a long-term, stable wood supply.

Since 1984, forest management through federal-provincial agreements in **Quebec** has focused on regenerating cutover land. About 820 million seedlings were planted on 360,000 hectares of prepared sites, and an additional 620,000 hectares underwent fertilization, pre-commercial thinning, pruning and other silviculture treatments. The agreements have also provided for research into methods to protect forests against fire, insects and disease. In 1988-89 the federal and Quebec governments amended the Canada-Quebec Forest Development Subsidiary Agreement (1985-90) to include the Fight Against Maple Dieback Program (1988-93). The program has two parts: Accelerated Research and Development, and Operational Fertilization. Eight research projects were performed under the first part of the program. The operational fertilization part of the program began in 1989-90 in the Beauce region.

Under the federal-provincial agreements, **Ontario** has prepared 160,000 hectares for planting and natural regeneration; 224 million seedlings were planted on 104,000 hectares. An additional 98,000 hectares of forest stands were tended to increase their productivity and growth. Major research projects included studies to improve resource use, develop new forest products, and improve management of the forests for recreation, wildlife and watersheds.

Through agreements since 1984, the **Prairie provinces** have planted 66 million trees on 30,000 hectares. An additional 23,000 hectares of stand tending was completed. Recent research focused on developing uses for hardwoods that were previously considered 'weed' species.

Efforts under the **British Columbia** agreement concentrated on clearing up its reforestation backlog. About 267 million seedlings were planted on more than 142,000 hectares that did not properly regenerate, naturally or artificially, after harvesting. An additional 176,000 hectares of land were prepared for future forests. Agreement research focused on developing technology

FIGURE 1

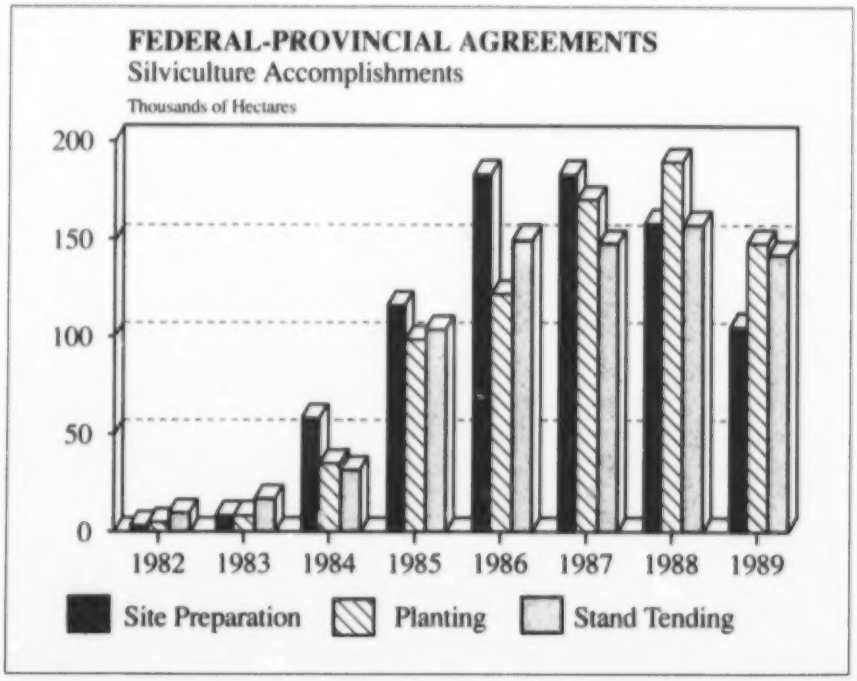

that will reduce the backlog. Large-scale trials of site preparation techniques and equipment are helping to identify the most effective treatments. The amount of land that is not satisfactorily restocked was reduced by 46 per cent, largely because of the federal-provincial agreement.

Labour Market Development

The Forest Labour Market Development Division of the Forestry Development Directorate provides advice to other government departments and the private sector on forestry-related labour market issues, policies and programs. It undertakes socio-economic studies, develops and maintains labour-related databases, and helps develop federal policies and programs directed at increasing the productivity and skill of the forest sector labour force.

In 1989-90 data collection, processing and analysis were completed for the Silviculture Labour Force Study in Eastern Ontario. The final report is expected in December 1990.

Two other silviculture labour force studies were initiated in cooperation with the provinces of Newfoundland and Prince Edward Island. The studies will gather socio-economic data on silviculture workers, site preparation, stand tending and nursery operations during the 1990 forest management season.

Federal and Indian Lands Development

Under its mandate, Forestry Canada assists other departments that have jurisdiction over federal forest land. This assistance, offered under the Federal Lands Program, includes providing surveys and advice, in addition to protecting, managing and disposing of timber, particularly on Indian lands. Aimed at establishing a self-supporting and sustainable resource, the program focuses on increased management: supporting and developing inventories, management plans and management activities. Federal-provincial development agreements fund most of this work, which is carried out in conjunction with other departments such as Indian Affairs and Northern Development and National Defence.

Some of the program's major accomplishments during 1989-90 were:

- signing a Memorandum of Understanding (MOU) with the Department of Indian Affairs and Northern Development to coordinate forestry programs on Indian lands;
- signing an MOU with the Canadian Parks Service on programs of mutual concern for Canada's national parks;
- publishing a brochure with the Department of National Defence on the forest management program on National Defence land; and
- beginning discussions with the Department of Transport to bring some of its forest land under management.

Activities supported by the program under the federal-provincial agreements since 1984 include preparing more than 6,500 hectares of Indian land for regeneration. More than 4,100 hectares of this land have been planted. An additional 11,000 hectares of forests on Indian lands have been tended to increase productivity, and more than 50 per cent of the productive forest land on Indian reserves has been inventoried.

Forest Environmental Quality

In response to growing public demands for more environmentally friendly forestry practices and products, Forestry Canada's strategic plan stresses that the health of the environment must be a fundamental part of forest management.

Chemicals in the Forest Sector

Among the more controversial tools in the forest manager's work kit are chemical pesticides and herbicides. Although only two per cent of all pesticides applied in Canada are used in forest management, their use is becoming less acceptable to the public.

Managers are faced with the difficulty of finding new ways to protect the forest from pests, disease and competition from 'weeds'. One promising technique is the use of biological agents. Research at Forestry Canada has thus far focused on developing *Bacillus thuringiensis (B.t.)*, a biological insecticide that controls the spruce budworm, jack pine budworm, gypsy moth and other pests.

In 1989-90, work progressed on the development of a more potent form of *B.t.* As well, work continued on enhancing the potential of naturally occurring viruses as pest control agents.

Research on biological agents to control weeds also progressed in 1989-90. Researchers are identifying fungi and compounds produced by fungi that could control some major weed species in the coastal and southern interior forests of British Columbia.

At the request of Agriculture Canada, the ITT Directorate assessed the economic benefits of using different anti-sapstain chemicals in B.C. sawmills. And the directorate co-funded with the B.C. Ministry of Forests, a forum in which environmental agencies, industry, labour and other interested groups focused on developing a policy for registering new chemicals in Canada.

Forestry Canada also offered advice and technical expertise to Environment Canada on designing new regulations governing the discharge of effluents from pulp and paper mills.

Forestry Canada is represented on Agriculture Canada's Pesticide Registration Review Team and has provided several detailed reports and briefings on the review process. Final recommendations will be presented to the Minister of Agriculture in December 1990, and it is expected that these will include important improvements in the review process. As a result, Forestry Canada's advisory role in the process will be considerably enhanced.

Acid rain

Forestry Canada continued monitoring acid rain on Canadian forests and published a report on the socio-economic impact of the problem. A new program started in 1989-90 to study the impact of climate change on Canadian forests and examine options for managing the effects of increasing changes.

Science and Technology

For the forest sector to compete internationally and practise sustainable development, advances in forestry science and technology are essential. The strategic plan outlines the department's intention to work more closely with its science and technology partners and to define its role in this increasingly complex and expensive area. Forestry Canada plans to accelerate its biotechnology program and to place special emphasis on improving technology. It is anticipated that, by the year 2000, Canada will have doubled its expenditure on forest science and technology.

Biotechnology

In 1989-90, Forestry Canada reorganized and expanded its biotechnology program. Additional professional and technical staff were hired at three of the department's laboratories: Petawawa National Forestry Institute, Forest Pest Management Institute and Northwest Region. Additional graduate students and post-doctoral fellows are also helping the biotechnology program at these three laboratories.

Genetic engineering on hardwoods has produced trees with the genetic characteristics of more than one species that are healthy and are growing vigorously. As well, the department had success introducing foreign genes into conifers.

Support for industry

To defend shipments of Canadian green softwood lumber to Europe, Forestry Canada continued its research on the pinewood nematode (PWN), a microscopic worm that Europeans claim is capable of causing pine wilt disease. Test results may help exempt cedar and hemlock from the European Economic Community's ban on Canadian softwood lumber. Improvements to the Mill Debarking and Grubhole Control Program also led to an agreement with the United Kingdom to use this program as an adequate control against the spread of PWN in lumber exported from Canada to Britain.

Forestry Canada continued to fund tests for the Canada-United States Bi-national Committee on Plywood Standards. The committee was established to develop compatible plywood performance standards, a trade irritant not now resolved by the Free Trade Agreement.

Forestry Canada continued to support the Canada-United States Light Frame Structures Agreement.

Technical data gathered under the agreement will help promote these materials and building techniques by providing data on wood's structural uses and characteristics.

In 1989-90 the department increased the involvement of clients in research projects. A new Forestry Canada-National Science and Engineering Research Council Partnership Program allows both partners to match industry support for university research projects. Forestry Canada's Science and Technology Exchange Program continued the department's efforts to serve clients through its regional research laboratories and national institutes. Communications efforts were also expanded to involve industry, provinces and other forestry partners in research projects.

Forestry Canada contributed $7 million to two private research organizations: Forintek Canada Corporation and the Forest Engineering Research Institute of Canada. These funds represent almost half of the operating expenses of these organizations.

COMMUNICATIONS

During House of Commons' debates on Bill C-29, the *Department of Forestry Act*, members of Parliament stressed the importance of helping the public understand the benefits of the forest sector. As a result, the act now specifically states that the minister shall "enhance public awareness of the social, economic and environmental benefits derived from Canada's forests."

To improve its communications and its executive support services, Communications Branch and Executive Services Division at headquarters amalgamated in 1989-90 into the Corporate and Public Affairs Directorate. The new directorate has five divisions: Program Communications, Ministerial and Media Relations, Cabinet and Executive Support, Executive Correspondence and Parliamentary Relations.

The directorate works closely with its regional counterparts and communications staff at the two national institutes. It offers these establishments communications support and provides national feedback on all departmental programs.

Forestry Canada's long-standing relationships with provincial governments, the Canadian Institute of Forestry, the Canadian Pulp and Paper Association and the Canadian Forestry Association were strengthened during 1989-90. These relationships help publicize forestry issues through cooperative projects carried out during the year such as public awareness programs, conferences, workshops and publications.

The department's communications efforts were rewarded during the year with several awards for its television public service announcements advocating Christmas tree safety and prevention of forest fires.

HUMAN RESOURCES

Recognizing that the department's success depends on motivated, competent staff, Forestry Canada's strategic plan includes a human resources component that addresses recruitment, service and productivity, personal growth and skills development, and recognition and reward.

The Executive Leadership Program began in 1989-90. One purpose of the program is to bring together managers who show the potential to become outstanding leaders in the department. The program's other purpose is to create a driving force for carrying out important organizational tasks. Those selected for the 1989-90 program conducted an organizational climate survey and then met with employees to discuss concerns and solutions. Participants were also instrumental in the creation of the department's new mission statement.

The organizational climate survey asked employees what they thought of Forestry Canada. Many employee recommendations were implemented; others will follow.

During the year the department introduced its Middle Managers' Orientation Program. The three-week program is mandatory for all middle managers in the public service. It helps participants understand themselves as people and managers; understand the department better; learn more about planning, financial administration and personnel management; and hone their skills in communication, presentation techniques and leadership.

HIGHLIGHTS

NATIONAL LEADERSHIP

- During 1989-90, work began on the inaugural report on the state of forestry in Canada. Its feature chapter describes the state of the forest resource. This theme was chosen for the first report because if Canada is to manage its forests properly, forest managers must first know the state of the resource. The focus fits well with Forestry Canada's recently completed study of the nation's wood supply. And it addresses a corollary concern: public perception that forests are being logged so heavily that Canada is 'running out of wood'.
- Forestry Canada signed several MOUs with other nations including: People's Republic of China (May 1989) and Mexico (March 1990).
- Edufor '89, a national workshop of educators and the forest sector, was held in Thunder Bay in June. Jointly sponsored by the department and the Canadian Forestry Association, it has resulted in the formation of a national network of educators interested in educational curriculum support for the forest sector.
- In November 1989, Forestry Canada and External Affairs and International Trade Canada (EAITC) won the prize for best pavilion at the forestry exposition 'Expocorma' in Chile.
- With the cooperation of EAITC, Forestry Canada led a trade mission to the Mexican state of Durango. The mission explored commercial opportunities created by an $80 million forestry development project for the state, sponsored by the World Bank.
- To help promote the forest sector, directories of Canadian wood harvesting and sawmill equipment were completed. A 30-minute video on Canadian forestry equipment and technology, *Woodlands Technology – A Canadian Trademark*, was produced in English, French and Spanish. Russian and Japanese versions are also planned.

FORESTRY DEVELOPMENT

- Two new agreements were signed in 1989-90 with New Brunswick and Nova Scotia. The Canada-New Brunswick Cooperation Agreement on Forest Development is a five-year agreement worth $91 million (of which Forestry Canada will contribute $55.6 million). The Canada-Nova Scotia Cooperation Agreement for Forestry Development is a two-year agreement worth $45 million ($24.75 million from Forestry Canada).
- Forestry Canada continued Phase II of the Eastern Quebec Forestry Development Program. During 1989-90 Forestry Canada expenditures were $10.9 million in this program which improves the supply of wood to local industries, creating immediate economic benefits.
- Under the Canada-Manitoba Seedling Agreement, Forestry Canada contributed half of the $0.8 million needed to plant 5.4 million seedlings.
- The Canada-Newfoundland Forestry Youth Training Program began in January 1990. Forestry Canada's expenditures for the 1989-90 fiscal year totalled $0.385 million.
- Forest management work under the South Moresby Forestry Replacement Account continued during 1989-90. The account, which provides $24 million funded equally between the federal and British Columbia governments, is part of the agreement to establish a new national park at South Moresby. It will pay for many forest management activities to help offset the loss of commercial timber to the forest sector. These activities include site preparation, tree planting, fertilization and pest management. The money will be spent over eight years. In 1989-90, Forestry Canada contributed half of the $2.6 million spent on different activities.

FOREST ENVIRONMENTAL QUALITY

- The department participated with Environment Canada on a major study of the status of the paper recycling industry in North America.

- The department helped sponsor Globe '90, a major environmental conference held in Vancouver in March. It coordinated six sessions that discussed forestry issues. The sessions incorporated Canadian and international views on the relationship between the forest's economic value and its environmental health.

SCIENCE AND TECHNOLOGY

- The department's new Science and Technology Development Awards Program recognized four staff members for excellence in forestry research. The recipients travelled to major research facilities around the world to conduct studies:

  Nicole Lecours, a forestry technician at Quebec Region, won an award for her contributions to the identification of different strains of the fungal disease Scleroderris canker.

  Tom Nieman, a research officer at Petawawa National Forestry Institute, was recognized for his pioneer work on interfacing portable field computers with office computer systems used in forest management.

  Dr. Arthur Retnakaran, a research scientist at the Forest Pest Management Institute, was rewarded for his internationally known work on insect hormones and their manipulation to prevent or control outbreaks of forest pests.

  Dr. Richard Sims, a research scientist at Ontario Region, won an award for his work on forest site classification and ecology research in Ontario.

- In the spring of 1990, the Governor General and federal Minister of Forestry planted the world's first conifers derived from single cells.

- Researchers also developed a method for long-term storage of conifer tissue cultures in liquid nitrogen. This technology will be part of the department's new germplasm centre at Petawawa National Forestry Institute in Chalk River, Ontario.

ANNUAL EXPENDITURES

TABLE 2:

FORESTRY CANADA ANNUAL EXPENDITURES BY VOTE 1987-1988 TO 1990 ($ thousands)

	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Operating Vote			
– Salary	52,768	55,273	62,139
– Other Operating	26,727	28,267	28,982
Operating Vote Subtotal	79,495	83,540	91,121
Capital Vote	11,302	10,709	8,498
Grants and Contributions Vote	149,591	153,580	125,129
Contributions to Employment Benefit Plans	7,996	8,595	8,404
	248,384	256,424	233,156
Person-Years	1,259	1,283	1,331

TABLE 3:

FORESTRY CANADA ANNUAL EXPENDITURES 1987-1988 TO 1990

	1987-1988		1988-1989		1989-1990	
	($000's)	PERSON YEARS	($000's)	PERSON YEARS	($000's)	PERSON YEARS
Forest Research and Technical Services	68,251	811	66,576	815	70,627	816
Forestry Development	146,744	155	160,856	161	131,455	154
Administration	33,925	293	29,521	307	31,720	361
Less: revenue credited to vote		-536		-529		-646
	248,384	1,259	256,424	1,283	233 156	1,331

FORESTRY CANADA DIRECTORY

FORESTRY CANADA NATIONAL HEADQUARTERS AND OFFICE OF THE MINISTER OF FORESTRY

Place Vincent Massey
351 St. Joseph Boulevard
Hull, Quebec
K1A 1G5

Departmental Headquarters
Tel: (819) 997-1107

Minister's Office
Tel: (819) 997-1694

INSTITUTES

Forestry Canada
Petawawa National Forestry Institute
P.O. Box 2000
Chalk River, Ontario
K0J 1J0

Tel: (613) 589-2880

Forestry Canada
Forest Pest Management Institute
P.O. Box 490
1219 Queen Street East
Sault Ste. Marie, Ontario
P6A 5M7

Tel: (705) 949-9461

REGIONAL CENTRES

Forestry Canada
Newfoundland and Labrador Region
P.O. Box 6028
Building 304, Pleasantville
St. John's, Newfoundland
A1C 5X8

Tel: (709) 772-4117

Forestry Canada
Truro Sub-Office
P.O. Box 667
664 Prince Street
Truro, Nova Scotia
B2N 5E5

Tel: (902) 893-0098

Forestry Canada
Maritimes Region
P.O. Box 4000
Regent Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 5P7

Tel: (506) 452-3500

Forestry Canada
P.E.I. Sub-Office
Upton Road
P.O. Box 190
Charlottetown, Prince Edward Island
C1A 7K4

Tel: (902) 566-7061

Forestry Canada
Quebec Region
P.O. Box 3800
1055 du P.E.P.S. Street
Ste-Foy, Quebec
G1V 4C7

Tel: (418) 648-5850

Forestry Canada
Val-d'Or Office
1574 Sullivan Road
Val-d'Or, Quebec
J9P 1M3

Tel: (819) 825-2622

Forestry Canada
Rimouski Office
212 Belzile Street
Rimouski, Quebec
G5L 8G1

Tel: (418) 722-3144

Forestry Canada
Ontario Region
P.O. Box 490
1219 Queen Street East
Sault Ste. Marie, Ontario
P6A 5M7

Tel: (705) 949-9461

Forestry Canada
Northwest Region
5320 - 122nd Street
Edmonton, Alberta
T6H 3S5

Tel: (403) 435-7210

Forestry Canada
Saskatchewan District Office
101-15th Street East
Prince Albert, Saskatchewan
S6V 1C1

Tel: (306) 953-8544

Forestry Canada
Manitoba District Office
104-180 Main Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 1A6

Tel: (204) 983-7001

Forestry Canada
Pacific and Yukon Region
506 West Burnside Road
Victoria, British Columbia
V8Z 1M5

Tel: (604) 388-0600

Forestry Canada
Prince George District Office
R.R. No. 8, Site 25, Comp. 10
Prince George, British Columbia
V2N 4M6

Tel: (604) 963-8631

FORÊTS CANADA

RAPPORT ANNUEL
1989 - 1990

Forêts Canada Forestry Canada

Canada

À Son Excellence le très honorable Ramon John Hnatyshyn, C.P., C.C., C.M.M., C.D., C.R., Gouveneur général et Commandant en chef du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE

J'ai l'honneur de présenter, pour la gouverne de Votre Excellence et du Parlement du Canada, le rapport du Service canadien des forêts (maintenant Forêts Canada) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1990.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

Le ministre des Forêts,

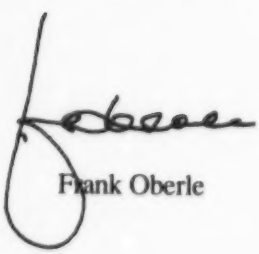

Frank Oberle

Imprimé sur du papier recyclé.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991.

Nº de cat. Fo1-1990

ISBN 0-662-58035-4

FORÊTS CANADA

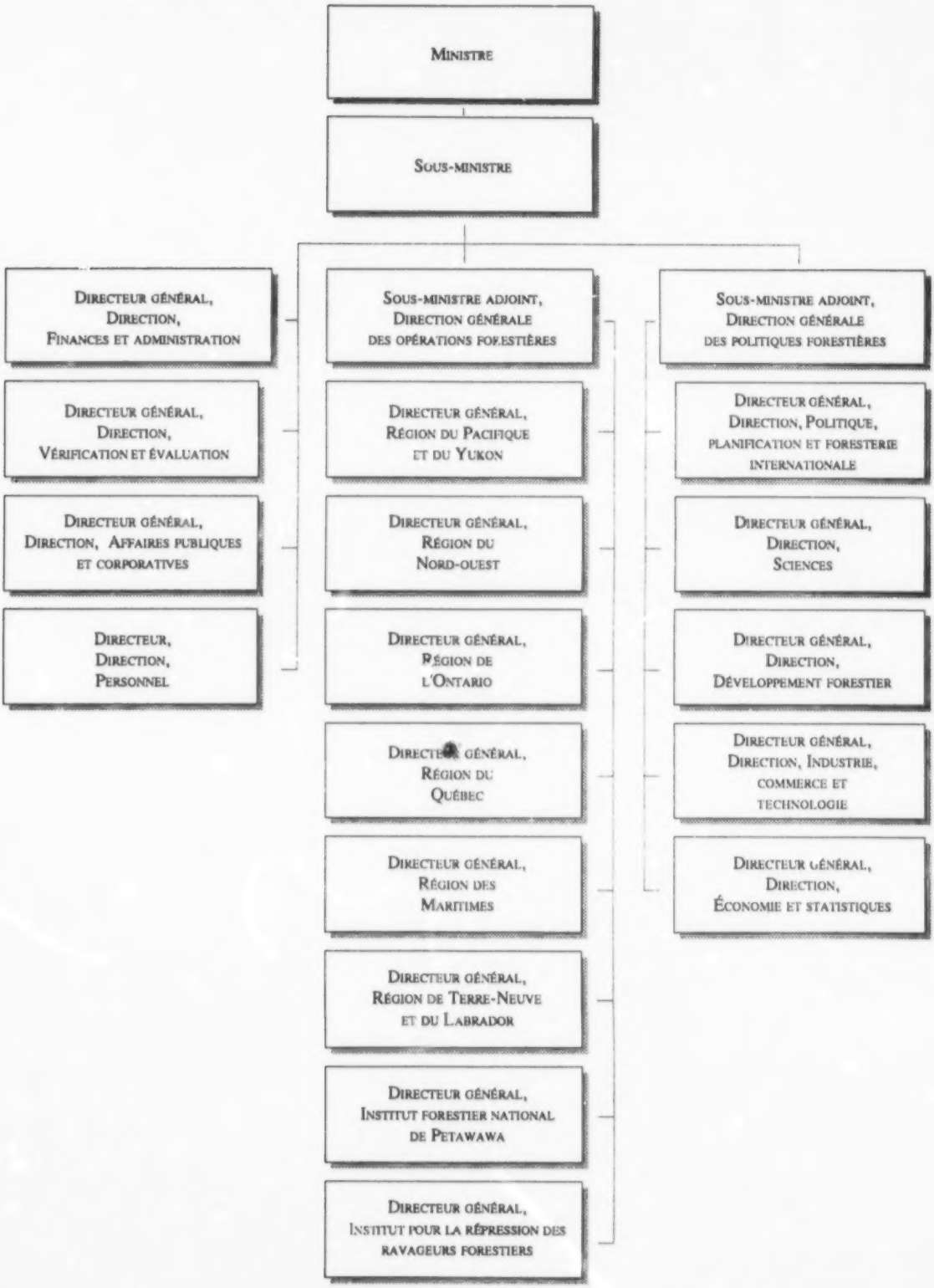
MINISTRE
SOUS-MINISTRE
DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION, FINANCES ET ADMINISTRATION
DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION, VÉRIFICATION ET ÉVALUATION
DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION, AFFAIRES PUBLIQUES ET CORPORATIVES
DIRECTEUR, DIRECTION, PERSONNEL
SOUS-MINISTRE ADJOINT, DIRECTION GÉNÉRALE DES OPÉRATIONS FORESTIÈRES
DIRECTEUR GÉNÉRAL, RÉGION DU PACIFIQUE ET DU YUKON
DIRECTEUR GÉNÉRAL, RÉGION DU NORD-OUEST
DIRECTEUR GÉNÉRAL, RÉGION DE L'ONTARIO
DIRECTEUR GÉNÉRAL, RÉGION DU QUÉBEC
DIRECTEUR GÉNÉRAL, RÉGION DES MARITIMES
DIRECTEUR GÉNÉRAL, RÉGION DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR
DIRECTEUR GÉNÉRAL, INSTITUT FORESTIER NATIONAL DE PETAWAWA
DIRECTEUR GÉNÉRAL, INSTITUT POUR LA RÉPRESSION DES RAVAGEURS FORESTIERS
SOUS-MINISTRE ADJOINT, DIRECTION GÉNÉRALE DES POLITIQUES FORESTIÈRES
DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION, POLITIQUE, PLANIFICATION ET FORESTERIE INTERNATIONALE
DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION, SCIENCES
DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION, DÉVELOPPEMENT FORESTIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION, INDUSTRIE, COMMERCE ET TECHNOLOGIE
DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION, ÉCONOMIE ET STATISTIQUES

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LE NOUVEAU MINISTÈRE DES FORÊTS	4
ORGANISATION	4
SURVOL DE L'ANNÉE	5
LEADERSHIP NATIONAL	5
DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR FORESTIER	6
QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT FORESTIER	9
SCIENCES ET TECHNOLOGIE	10
COMMUNICATIONS	11
RESSOURCES HUMAINES	11
FAITS SAILLANTS	12
DÉPENSES ANNUELLES	14
RÉPERTOIRE DE FORÊTS CANADA	15
TABLEAUX ET FIGURES	
ORGANIGRAMME	2
TABLEAU 1 : PROGRAMMES DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES FORESTIÈRES	7
FIGURE 1 : ENTENTES FÉDÉRALES-PROVINCIALES	8
TABLEAU 2 : DÉPENSES ANNUELLES PAR CRÉDIT DE 1987-1988 À 1989-1990	14
TABLEAU 3 : DÉPENSES ANNUELLES DE 1987-1988 À 1989-1990	14

LE NOUVEAU MINISTÈRE DES FORÊTS

Lorsque, le 1er novembre 1989, le Parlement a adopté la *Loi sur le ministère des Forêts*, Forêts Canada est devenu le benjamin des ministères fédéraux. Cette mise en valeur affirme l'importance de la forêt pour le bien-être social et économique des Canadiens ainsi que pour la qualité de l'environnement où ils vivent.

Ce n'est pas la première fois que le Canada possède un ministère autonome des Forêts. Le premier ministère a fonctionné de 1960 à 1966 et cette année-là, il est devenu la Direction des forêts du ministère des Forêts et du Développement rural. En 1969, le Service canadien des forêts (SCF) a été établi, d'abord, sous l'égide du ministère des Pêches et des Forêts, ensuite, sous celle du ministère de l'Environnement. En 1984, le SCF était promu en étant intégré au ministère de l'Agriculture et confié à un ministre d'État (Forêts).

Trois ans plus tard, avec le concours de l'industrie forestière, du monde du travail, du monde académique ainsi que de groupes d'écologistes, les gouvernements fédéral et provinciaux collaboraient à l'élaboration d'une stratégie nationale pour le secteur forestier. Cette stratégie recommandait la création d'un ministère qui serait chargé des forêts et des industries forestières. La recommandation ayant été acceptée, le premier ministre a annoncé, en septembre 1988, que les forêts seraient confiées à un ministère indépendant.

Le ministère des Forêts, ou Forêts Canada, a été officiellement déclaré ministère à part entière en février 1990.

Responsabilités de Forêts Canada

Selon la mission qui lui est confiée, Forêts Canada est chargé de «promouvoir le développement durable et la compétitivité du secteur canadien des forêts pour le mieux-être des Canadiens d'aujourd'hui et des générations à venir».

En vertu de la *Loi sur le ministère des Forêts* et de la *Loi sur les forêts*, qui l'autorisent à s'acquitter de ses responsabilités, Forêts Canada :

- élabore et coordonne la politique nationale ainsi que les programmes, les codes et les normes en matière de foresterie;
- gère les terrains forestiers fédéraux;
- collabore avec les provinces et les territoires, l'industrie et les universités par des contributions visant à promouvoir le développement durable des forêts;
- aide à ouvrir des marchés pour les produits forestiers canadiens;
- conclut des ententes avec les provinces pour la promotion d'un aménagement écologique et intégré de la forêt;
- favorise la mise au point de nouveaux produits forestiers et de nouvelles techniques d'exploitation forestière;
- effectue de la recherche sur l'aménagement, la protection et l'utilisation des forêts canadiennes, y compris la création de forêts expérimentales;
- fait connaître les avantages sociaux, économiques et écologiques de la forêt et de la foresterie au Canada.

Comme l'exige la *Loi sur le ministère des Forêts*, Forêts Canada déposera également un rapport annuel sur l'état de la forêt au Canada. Ce rapport, qui s'adressera aux députés, au secteur forestier, aux groupes de pression, aux partenaires commerciaux et au grand public canadien, présentera un aperçu équilibré des problèmes et des occasions qui se présentent au secteur forestier. Il décrira l'état où se trouvent les forêts du Canada et montrera leur importance pour le mieux-être social, économique et écologique des Canadiens. Chaque année, le rapport, dont le premier sera déposé en 1991, s'articulera autour de thèmes particuliers.

Organisation

Au cours de la dernière année, Forêts Canada s'est réorganisé pour s'acquitter de ses responsabilités supplémentaires de nouveau ministère. Les services administratifs (finances et administration, informatique, vérification et évaluation, personnel) ont été étoffés. Le nouveau ministère a également augmenté ses capacités d'élaboration de la politique, par exemple ses services d'analyse économique et l'appui au Cabinet du ministre.

Forêts Canada possède deux directions générales (Politique et Opérations) ainsi que plusieurs directions d'appui. Même si la Direction générale de la politique et les directions d'appui sont situées dans la Région de la capitale nationale, Forêts Canada est largement décentralisé. La Direction générale des opérations compte deux instituts nationaux (l'Institut pour la répression des ravageurs forestiers et l'Institut forestier national de Petawawa), six établissements régionaux de recherche et sept bureaux de district, qui tous effectuent des travaux déterminants de recherche, de développement et autres.

SURVOL DE L'ANNÉE

En mars 1990, Forêts Canada a publié son premier plan stratégique pour les cinq à dix prochaines années : *Forêts Canada se prépare à l'avenir.* Selon le plan, les orientations stratégiques du ministère sont les suivantes :

- leadership national;
- développement du secteur forestier;
- qualité de l'environnement forestier;
- sciences et technologie.

LEADERSHIP NATIONAL

Point de convergence, à l'échelon fédéral, des intérêts du secteur forestier, Forêts Canada jouit d'une perspective nationale et internationale. Bénéficiant en outre d'une influence plus forte au Cabinet, le ministère peut jouer un rôle de premier plan pour le règlement des problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels le secteur forestier doit faire face.

Une importante façon, entre autres, pour Forêts Canada de faire preuve de ce leadership est de concilier des intérêts différents, et souvent rivaux, pour cerner les difficultés et trouver des solutions.

Durant l'année écoulée, cette démarche a produit l'un de ses plus beaux fruits : l'intégration, pour la première fois dans une loi fédérale, de la notion de développement durable. Se faisant l'écho des préoccupations du gouvernement et du secteur privé pour que la forêt réponde aux demandes actuelles et à venir du pays, la *Loi sur le ministère des Forêts* exige du ministre des Forêts qu'il tienne compte d'un aménagement intégré et du développement durable des ressources forestières du pays.

Le ministère participe également aux travaux des associations forestières à la grandeur du pays et consulte ces dernières. En octobre 1989, l'honorable Frank Oberle, membre du Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF), a obtenu des autres membres qu'ils acquiescent à l'établissement d'une base nationale de données sur les forêts. À la direction du CCMF, Forêts Canada a consulté les hauts fonctionnaires des organismes provinciaux et territoriaux chargés des forêts. Au début de 1990, il a élaboré une proposition pour un programme de base nationale de données sur les forêts. Le programme a trois objectifs :

- constituer une base complète de données descriptives de l'aménagement forestier au Canada;
- réunir des données en vue d'un programme d'information du public qui aidera les Canadiens à comprendre l'aménagement forestier et augmentera leur confiance dans les méthodes utilisées par le Canada pour aménager ses ressources forestières;
- fournir aux décisionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux des renseignements précis et opportuns.

Une autre réalisation du CCMF a été, en février 1990, le forum forestier national sur le développement durable et l'aménagement forestier. Accueillie à la fois par Forêts Canada et la Nouvelle-Écosse, la manifestation a visé l'obtention d'un consensus sur ce que signifie le développement durable pour l'aménagement forestier au Canada.

Forêts Canada s'assure également d'être au diapason des idées et des préoccupations de l'industrie, du monde du travail et des autres groupes, grâce à sa participation aux travaux du Conseil consultatif du secteur des forêts (CCSF) et du Conseil consultatif de la recherche forestière du Canada. Par exemple, la Direction de l'industrie, du commerce et de la technologie participe au financement et au soutien administratif du CCSF, qui offre à l'industrie et au monde du travail une tribune pour discuter de questions avec lesquelles l'indutrie forestière est aux prises et conseiller le gouvernement sur les points de vue des participants. En 1989-1990, le Conseil a étudié les coûts dans les sous-secteurs des pâtes, du papier journal et du bois d'œuvre, dans un essai de comparaison de la compétitivité des sociétés canadiennes face aux principaux concurrents des États-Unis et des pays scandinaves.

En 1989-1990, le ministère a également chargé le *Canadian Institute of Resources Law* d'étudier les effets de la législation de l'environnement sur le secteur forestier. L'institut publiera son rapport final au printemps de 1991.

Parmi les autres études dignes de mention, citons-en trois : l'examen de l'apport de l'industrie forestière comparativement à celui des autres industries du secteur primaire; l'examen des effets, sur le secteur forestier, du remplacement de la taxe de vente prélevée du fabricant par la taxe sur les produits et services; la taxation des propriétaires de petits boisés.

En tant que ministère préoccupé uniquement par les questions forestières, Forêts Canada conseille les autres ministères et organismes sur les questions de politique, de commerce, d'industrie et de technique.

À la fin de l'exercice 1989-1990, il a conclu des protocoles d'entente avec de nombreux ministères et organismes fédéraux, y compris Énergie, Mines et Ressources Canada, Pêches et Océans Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, le ministère de la Défense nationale, l'Agence canadienne de développement international, le Service canadien des parcs et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

RÉALISATIONS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Exportateur de bois et de produits du bois dans le monde depuis deux siècles, le Canada jouit d'une excellente position sur les marchés mondiaux. Toutefois, le secteur forestier canadien, longtemps hors d'atteinte de la concurrence étrangère, doit maintenant concurrencer les exportations des autres pays.

L'un des défis de Forêts Canada est ainsi de prospecter de nouveaux marchés et de consolider ceux qui étaient depuis toujours dévolus au Canada. En 1989-1990, le ministère n'a cessé d'insister pour assurer au bois et aux produits du bois canadiens l'accès libre et sans entrave aux marchés. Avec le concours d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, il a cherché à supprimer les barrières commerciales telles que les contingentements de la Communauté économique européenne sur le papier journal et le tarif japonais sur la plupart des bois d'œuvre de résineux.

Le ministère collabore avec d'autres pays et des organismes internationaux à l'appui du secteur forestier. Ainsi, le Canada est représenté auprès du groupe de travail de l'OCDE, qui étudie l'industrie des pâtes et papiers. Le ministère s'est associé au Service des forêts des États-Unis pour effectuer une étude, pour le compte des Nations Unies, sur les tendances et les perspectives d'avenir des bois nord-américains jusqu'à l'an 2005.

Le ministère a aussi dirigé l'organisation du XIX^{e} Congrès forestier mondial de l'Union internationale des instituts de recherches forestières, qui aura lieu au Canada pour la première fois dans l'histoire de cet organisme centenaire. Plus de 2 500 délégués de 100 pays sont attendus au congrès de Montréal, qui présentera le Canada, son secteur forestier et, plus particulièrement, le niveau exceptionnel de sa recherche en foresterie.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR FORESTIER

ENTENTES SUR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Pour aider le secteur forestier à adhérer au développement durable, le ministère a proposé une politique qui englobe huit principes sur lesquels se fonderont toutes les nouvelles ententes fédérales-provinciales en matière de foresterie :

(1) planification à long terme de l'aménagement forestier;

(2) données améliorées sur la forêt;

(3) régénération après les coupes par les provinces et l'industrie;

(4) aménagement intégré des ressources;

(5) expansion de la recherche, du développement et du transfert de la technologie;

(6) emploi de ressources fédérales pour appuyer les efforts en sus de ceux qui sont actuellement attendus des propriétaires de boisés;

(7) sensibilisation du public;

(8) développement des ressources humaines.

Depuis 1982, Forêts Canada et les services qui l'ont précédé ont négocié avec les provinces 17 ententes sur la mise en valeur des ressources forestières et des programmes semblables de développement. Sur les dépenses prévues qui totalisent 1,4 milliard de dollars, la part fédérale se chiffre à 772 millions, soit 56 % (*voir* tableau 1).

Ces ententes sont venues appuyer le développement régional et ont aidé les provinces à mieux aménager leurs forêts.

En 1989-1990, Forêts Canada a consacré plus de 130 millions de dollars aux programmes de mise en valeur des forêts, y compris dans les ententes fédérales-provinciales et dans le Programme de développement des ressources forestières pour l'Est du Québec, entièrement financé par le ministère. Six ententes ont pris fin le 31 mars 1989; ainsi, durant l'exercice 1989-1990, on a parachevé, dans le cadre de ces ententes, les tâches restantes, les évaluations finales et effectué les derniers paiements.

Sur les 772 millions de dollars qu'il a consacrés aux ententes fédérales-provinciales depuis 1982, Forêts Canada en a dépensé plus de 636 dans l'aménagement forestier.

TABLEAU 1

PROGRAMMES DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES FORESTIÈRES

ENTENTE	DATES	(en milliers de dollars) FÉDÉRAL	PROVINCIAL	TOTAL
Canada–Terre-Neuve				
– sur la mise en valeur des ressources forestières	1986–1990	33 600	14 400	48 000
– de coopération sur la formation des jeunes en foresterie	1990–1993	9 000	2 250 *	11 250
Canada–Nouvelle-Écosse				
– concernant l'exploitation des ressources forestières	1982–1989	50 363	43 063	93 426
– concernant le renouvellement forestier	1984–1987	17 000	8 500	25 500
– de coopération sur le développement forestier	1989–1991	24 750	20 250	45 000
Canada–Île-du-Prince-Édouard				
– concernant l'exploitation des ressources forestières	1983–1988	13 688	6 456	20 144
	1988–1993	14 200	9 883	24 083
Canada–Nouveau-Brunswick				
– concernant le renouvellement forestier	1984–1989	42 300	35 100	77 400
– de coopération sur le développement forestier	1989–1994	55 600	35 400	91 000
Canada–Québec				
– sur le développement forestier	1985–1990	151 900	151 900	303 800
– auxiliaire spéciale sur le développement forestier de la Haute Côte-Nord	1987–1992	6 500	6 500	13 000
Programme de développement forestier de l'Est du Québec				
Phase I	1983–1988	27 487	–	27 487
Phase II	1988–1993	48 980	–	48 980
Canada–Ontario				
– sur la mise en valeur des ressources forestières	1984–1989	75 000	75 000	150 000
Canada–Manitoba				
– sur le renouvellement forestier	1984–1989	13 580	13 580	27 160
Accord de financement pour la plantation de semis	1989–1990	400	400	800
Canada–Saskatchewan				
– concernant la mise en valeur des ressources forestières	1984–1989	14 000	14 000	28 000
Canada–Alberta				
– sur la mise en valeur des ressources forestières	1984–1989	11 500	11 500	23 000
Canada–Colombie-Britannique				
– sur la mise en valeur des ressources forestières	1985–1990	150 000	150 000	300 000
Compte pour le remplacement des forêts de l'île South Moresby	1988–1996	12 000	12 000	24 000
TOTAL		**771 848**	**610 182**	**1 382 030**

* La contribution de l'Association de formation en foresterie comprend la province et deux compagnies forestières.

La plus grande partie de cette somme a étoffé les programmes provinciaux de sylviculture. Les ententes ont également aidé les propriétaires de terrains privés à améliorer l'aménagement de leurs bois. Plus de 1,6 milliard de semis ont été plantés sur 800 000 hectares. Ajoutés aux arbres produits par la régénération naturelle, ces semis aideront à faire bénéficier les générations futures de Canadiens des forêts et des effets positifs de ces dernières sur l'environnement. Les ententes ont également aidé à préparer 820 000 hectares destinés à la plantation et à la régénération naturelle et à prodiguer des soins culturaux à 800 000 hectares de peuplements. La figure 1 montre les réalisations au titre de la sylviculture pour chaque année depuis 1982.

Depuis 1982, dans **la région de l'Atlantique**, plus de 370 millions de semis ont été plantés sur 170 000 hectares, 112 000 hectares ont été préparés en vue de la régénération et 287 000 hectares ont reçu des soins culturaux. En raison du nombre élevé de petits terrains boisés dans les provinces de l'Est, les ententes ont insisté sur les programmes de transfert de la technologie qui aident les petits propriétaires à accroître la productivité de leurs terrains et à fournir un apport stable et durable en bois.

Au **Québec**, depuis 1984, l'aménagement par le truchement des ententes fédérales-provinciales a insisté sur la régénération des coupes. Environ 820 millions de semis ont été plantés sur 360 000 hectares de sites préparés, et 620 000 hectares supplémentaires ont été soumis à des traitements de fertilisation, d'éclaircies précommerciales, d'élagage et à d'autres traitements sylvicoles. Les ententes ont également permis la recherche de méthodes de protection des forêts contre les incendies, les insectes et les maladies. En 1988-1989, le Canada et le Québec ont modifié l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement forestier (1985-1990) de façon à y intégrer le programme de lutte contre le dépérissement des érablières (1988-1993). Ce programme comporte deux volets : recherche accélérée et développement, et fertilisation opérationnelle. Huit projets de recherche ont été effectués dans le cadre du premier volet. Le volet de fertilisation opérationnelle a démarré en 1989-1990, dans la région de la Beauce.

En **Ontario**, dans le cadre des ententes fédérales-provinciales, 160 000 hectares ont été préparés en vue de la plantation et de la régénération naturelle; 224 millions de semis ont été plantés sur 104 000 hectares; 98 000 hectares supplémentaires de peuplements ont été soumis à des soins sylvicoles visant à accroître leur productivité et leur croissance. Les principaux travaux de recherche ont compris des études pour améliorer l'emploi des ressources, trouver de nouveaux produits forestiers et améliorer l'aménagement des forêts pour les loisirs, la faune et la protection des bassins versants.

Par le truchement des ententes, les **provinces des Prairies** ont, depuis 1984, planté 66 millions d'arbres sur 30 000 hectares. Une superficie de 23 000 autres hectares de peuplements a été soumise à des soins culturaux. La recherche récente a porté sur la découverte d'emplois pour les essences de feuillus autrefois considérés comme nuisibles.

FIGURE 1

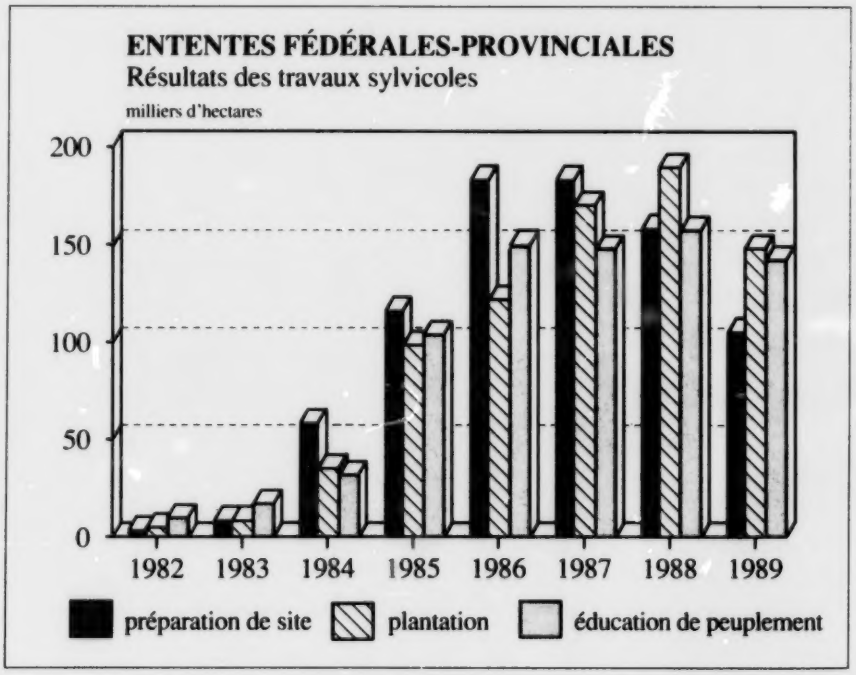

En **Colombie-Britannique**, les travaux assujettis aux ententes ont surtout porté sur l'élimination de l'arriéré des travaux de reboisement. Environ 267 millions de semis ont été plantés sur plus de 142 000 hectares où la régénération, tant naturelle qu'artificielle, laissait à désirer. Une superficie de 176 000 hectares supplémentaires a été préparée pour le reboisement. La recherche assujettie aux ententes a porté sur l'élaboration de techniques qui permettront de comprimer les retards dans les travaux. Des essais à grande échelle de techniques de préparation des sites et des essais de l'équipement à cette fin permettent d'identifier les traitements les plus efficaces. La superficie insuffisamment reboisée a été réduite de 46 %, en grande partie grâce à l'entente fédérale-provinciale.

DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL FORESTIER

La Division du développement du marché du travail forestier de la Direction du développement forestier conseille les autres ministères et le secteur privé sur les grandes questions, les politiques et les programmes du marché du travail forestier. Elle entreprend des études socio-économiques, crée et conserve des bases de données sur la main d'œuvre et aide à l'élaboration des politiques et des programmes fédéraux visant l'accroissement de la productivité et des compétences de la main-d'œuvre du secteur forestier.

En 1989-1990, des données ont été recueillies, traitées et analysées pour l'étude de la main-d'œuvre sylvicole dans l'est de l'Ontario. Le rapport final est prévu pour décembre 1990.

Deux autres études sur la main-d'œuvre sylvicole ont été entreprises en collaboration avec Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard. Elles permettront de recueillir des données socio-économiques sur les travailleurs sylvicoles, sur la préparation des sites, sur les soins culturaux et sur les travaux de pépinière durant la campagne d'aménagement forestier de 1990.

MISE EN VALEUR DES TERRES INDIENNES ET DES TERRES FÉDÉRALES

En vertu de son mandat, Forêts Canada aide les autres ministères de qui relèvent les terres forestières fédérales. Cette aide, apportée en vertu du programme sur les terres fédérales, comprend la prestation d'études et de conseils, en plus de la protection, de l'aménagement et de la récolte du bois, notamment sur les terres indiennes.

Visant la mise en place d'une ressource renouvelable et durable, le programme insiste sur l'aménagement accru : élaboration d'inventaires ainsi que de plans et de travaux d'aménagement, et d'appui à ces activités. La plupart de ces travaux sont financés dans le cadre d'ententes fédérales-provinciales de développement et sont effectués de concert avec d'autres ministères tels que ceux de la Défense nationale et des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Durant l'exercice 1989-1990, les principales réalisations du programme ont, entre autres choses, compris :

- la signature d'un protocole d'entente avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour coordonner les programmes forestiers sur les terres indiennes;
- la signature d'un protocole d'entente avec le Service canadien des parcs sur les programmes d'intérêt mutuel pour les parcs nationaux du Canada;
- la publication d'un document, avec le ministère de la Défense nationale, sur le programme d'aménagement forestier sur les terres de ce ministère;
- les premières discussions avec le ministère des Transports pour aménager une partie des terrains forestiers appartenant à ce dernier.

Depuis 1984, en vertu des ententes fédérales-provinciales, les travaux découlant du programme englobent la préparation de plus de 6 500 hectares de terres indiennes en vue de la régénération. On a planté sur plus de 4 100 hectares de ces terres. Encore 11 000 hectares de forêts sur les terres indiennes ont été soumis à des soins sylvicoles visant à accroître la productivité, tandis qu'un peu plus de la moitié des terrains forestiers productifs situés sur les réserves indiennes a été inventoriée.

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT FORESTIER

Face à la demande croissante du public pour des méthodes et des produits forestiers conciliables avec l'environnement, le plan stratégique de Forêts Canada insiste pour que la santé de l'environnement occupe une place essentielle dans la gestion des forêts.

PRODUITS CHIMIQUES DANS LE SECTEUR FORESTIER

Parmi les moyens dont dispose l'aménagiste, on trouve les pesticides

et les herbicides chimiques. Même si 2 % seulement de tous les pesticides utilisés au Canada le sont en aménagement forestier, leur emploi devient moins acceptable pour le public.

Les aménagistes sont confrontés à la difficulté de trouver de nouvelles façons de protéger les forêts contre les ravageurs, les maladies et les espèces végétales indésirables. L'emploi d'agents biologiques peut se révéler une technique prometteuse. Ainsi, la recherche effectuée par Forêts Canada a porté jusqu'ici sur la mise au point du *Bacillus thuringiensis (B.t.)*, insecticide biologique utilisé contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la tordeuse du pin gris, la spongieuse et d'autres ravageurs. En 1989-1990, les travaux de mise au point d'une forme plus puissante du *B.t.* ont connu une progression. De même, les travaux se sont poursuivis en vue de favoriser la possibilité d'utiliser des virus naturels comme agents de lutte antiparasitaire.

De même, les travaux se sont poursuivis en vue de favoriser la possibilité d'utiliser des virus naturels comme agents de lutte antiparasitaire.

La recherche sur les désherbants biologiques a également progressé au cours de l'exercice 1989-1990. Les chercheurs travaillent à identifier des champignons et des composés de ces derniers qui permettraient de juguler certaines espèces végétales nuisibles importantes des forêts de la région côtière et du sud de l'intérieur de la Colombie-Britannique.

À la demande d'Agriculture Canada, la Direction de l'industrie, du commerce et de la technologie a évalué les avantages économiques de l'utilisation de différents produits chimiques de lutte contre les taches colorées de l'aubier dans les scieries de la Colombie-Britannique. En outre, la Direction a financé, avec le concours du ministère des Forêts de la province, un forum au cours duquel les groupes d'écologistes, l'industrie, le monde du travail et d'autres organismes intéressés se sont attachés à élaborer une politique d'homologation des nouvelles substances chimiques au Canada.

Forêts Canada a également offert des conseils et ses compétences techniques à Environnement Canada pour l'élaboration d'un nouveau règlement sur le rejet des effluents des usines de pâtes et papiers.

Forêts Canada est représenté auprès du groupe constitué par Agriculture Canada pour réviser le processus d'homologation des pesticides et a fourni un certain nombre de rapports et de mémoires détaillés sur le processus de révision. Des recommandations finales seront présentées au ministre de l'Agriculture en décembre, et il est à prévoir qu'elles renfermeront d'importantes améliorations du processus. Le rôle de consultation de Forêts Canada dans le processus en ressortira considérablement grandi.

Pluies acides

Forêts Canada a poursuivi la surveillance des pluies acides tombant sur les forêts canadiennes et publié un rapport sur les répercussions socio-économiques du problème. Un nouveau programme a démarré en 1989-1990 pour étudier les répercussions du changement climatique sur les forêts canadiennes et examiner les moyens possibles de contrecarrer les effets des changements de plus en plus prononcés.

Sciences et technologie

Pour que le secteur forestier puisse faire sa marque à l'échelon international et adhère au développement durable, il importe que les sciences et les techniques forestières enregistrent des progrès. Le plan stratégique précise l'intention du ministère de collaborer plus étroitement avec ses partenaires scientifiques et techniques afin de définir son rôle dans ce domaine de plus en plus complexe et coûteux. Forêts Canada prévoit accélérer son programme des biotechnologies et s'attacher particulièrement à l'amélioration des techniques. On prévoit que d'ici l'an 2000, le Canada aura doublé ses dépenses dans le secteur des sciences et de la technologie.

Biotechnologie

En 1989-1990, Forêts Canada a réorganisé et élargi son programme de biotechnologie. Il a embauché des techniciens et des professionnels dans trois de ses laboratoires : l'Institut forestier national de Petawawa, l'Institut pour la répression des ravageurs forestiers et le laboratoire de la région du Nord-Ouest. De plus, on a augmenté le nombre d'étudiants diplômés et de boursiers titulaires de doctorats qui contribuent aux travaux effectués dans ces trois endroits.

L'application du génie génétique aux feuillus a permis d'obtenir des arbres sains et vigoureux répondant aux caractéristiques génétiques de plus d'une espèce. De même, l'introduction de gènes étrangers dans les conifères a été couronnée de succès.

APPUI À L'INDUSTRIE

Afin d'assurer les expéditions de bois vert de résineux en Europe, Forêts Canada a poursuivi sa recherche sur le nématode du pin, ver microscopique incriminé par les Européens comme capable de causer le dépérissement du pin. Les résultats d'essais pourraient aider à exempter le thuya et la pruche de l'interdiction décrétée par la Communauté économique européenne à l'égard des résineux canadiens. Des améliorations apportées au programme d'écorçage et de surveillance des galeries d'insectes en usine ont permis de conclure une entente avec le Royaume-Uni pour l'utilisation de ce programme comme moyen convenable de lutte contre la propagation du nématode du pin dans le bois exporté vers ce pays.

Forêts Canada a continué à financer des expériences pour le comité canado-américain des normes du contreplaqué créé pour élaborer des normes compatibles de performance des contreplaqués, sujet de frictions commerciales que n'a pas encore résolues l'Accord sur le libre-échange.

Forêts Canada a continué à appuyer l'entente Canada–États-Unis sur les constructions à charpentes légères. Les données techniques recueillies en vertu de l'entente aideront à faire la promotion de ces matériaux et des techniques de construction les utilisant par la prestation de données sur les emplois et les caractéristiques du bois utilisé dans la construction.

En 1989-1990, le ministère a fait participer davantage ses clients à ses travaux de recherche. Un nouveau programme d'association entre Forêts Canada et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada permet aux deux parties de financer, à part égale avec l'industrie, les projets de recherche universitaire. Avec son Programme d'échange en matière de sciences et de technologie, Forêts Canada a poursuivi ses efforts en vue de servir sa clientèle par ses laboratoires régionaux de recherche et par ses instituts nationaux. Il a également intensifié les communications pour faire participer l'industrie, les provinces et les autres partenaires du secteur forestier aux travaux de recherche.

Forêts Canada a fourni sept millions de dollars à deux organismes privés de recherche : Forintek Canada Corporation et l'Institut canadien de recherches en génie forestier. Ces sommes représentent presque la moitié des dépenses de fonctionnement de ces organismes.

COMMUNICATIONS

Au cours de débats parlementaires sur le projet de loi C-29 portant sur le ministère des Forêts, des députés ont souligné l'importance d'aider le public à comprendre les avantages du secteur forestier. Il s'ensuit que la loi stipule que le ministre est chargé «de favoriser la sensibilisation du public aux bienfaits sociaux, économiques et environnementaux provenant des forêts du Canada».

Pour améliorer ses services de communication et d'appui à ses cadres, la Direction des communications et la Division des services à l'exécutif, à l'administration centrale, ont fusionné en 1989-1990 en une direction, Affaires publiques et corporatives. Celle-ci possède cinq divisions : Planification des communications, Relations ministérielles et médias, Liaison avec le Cabinet et soutien à l'exécutif, Correspondance de la haute direction et Relations parlementaires.

La Direction collabore étroitement avec les services homologues des régions et avec les préposés aux communications des deux instituts nationaux. Elle offre à ces établissements l'appui en matière de communication et leur donne une rétroaction nationale sur tous les programmes du ministère.

En 1989-1990, les relations de longue date entre Forêts Canada, les provinces, l'Institut forestier du Canada, l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers et l'Association forestière canadienne ont été renforcées et elles ont aidé à faire connaître dans le grand public les grandes questions intéressant la forêt grâce à des projets exécutés en collaboration : sensibilisation du public, conférences, ateliers, publications.

Durant l'année, les efforts de la Direction du ministère ont été récompensés : des prix ont été décernés à sa publicité télévisée d'utilité publique qui préconisait la prudence avec les arbres de Noël et la prévention des incendies de forêts.

RESSOURCES HUMAINES

Reconnaissant le fait que les succès du ministère dépendent d'un personnel compétent et motivé, le plan stratégique de Forêts Canada comprend un volet sur les ressources

humaines qui concerne l'embauche, la qualité du service et la productivité, l'épanouissement personnel et le perfectionnement des compétences ainsi que la reconnaissance et la récompense du bon travail.

Lancé en 1989-1990, le Programme de formation des cadres de direction a pour objet, entre autres choses, de réunir les gestionnaires qui ont l'étoffe de chefs de file exceptionnels au ministère. Il vise également à créer l'élément moteur des grandes réalisations de l'organisation. Les personnes choisies pour le programme 1989-1990 ont effectué une enquête sur le climat de l'organisation puis rencontré des employés pour discuter des causes d'inquiétude et des solutions aux problèmes. Les participants ont également collaboré à la reformulation de la mission du ministère.

Dans l'enquête sur le climat de l'organisation, il était demandé aux employés ce qu'ils pensaient de Forêts Canada. Beaucoup de recommandations des employés ont été mises en œuvre; d'autres suivront.

Durant l'année, le ministère a mis sur pied son programme d'orientation pour les cadres intermédiaires. D'une durée de trois semaines, ce programme est obligatoire pour tous les cadres intermédiaires de la Fonction publique. Il aide les participants à se comprendre comme personnes et comme cadres, à mieux comprendre le ministère, à apprendre plus sur la planification, la gestion financière et celle du personnel, et à aiguiser leurs compétences en communication, en techniques de présentation et en leadership.

FAITS SAILLANTS

LEADERSHIP NATIONAL

- Au cours de l'exercice 1989-1990, on a entrepris de rédiger le premier rapport sur l'état de la forêt au Canada. Son chapitre vedette décrit l'état de la forêt comme ressource. Ce thème a été retenu pour le premier rapport parce que, si le Canada veut aménager convenablement ses forêts, les aménagistes doivent d'abord en connaître l'état comme ressource. Ce choix correspond bien à l'étude que vient de terminer Forêts Canada sur l'approvisionnement en bois du pays. En outre, il répond à un problème corollaire : la perception du public que les forêts sont exploitées à tel point que le Canada s'achemine vers une pénurie de bois.
- Le Canada a signé plusieurs protocoles d'entente avec d'autres pays : la République populaire de Chine (mai 1989) et le Mexique (mars 1990).
- En juin dernier, Edufor 89, un atelier national composé d'éducateurs et de représentants du secteur forestier, s'est tenu à Thunder Bay. Parrainé conjointement par le ministère et l'Association forestière canadienne, cet atelier à mené à la création d'un réseau national d'éducateurs intéressés à un appui de programme d'éducation pour le secteur forestier.
- En novembre 1989, Forêts Canada ainsi qu'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada se sont vu décerner le prix du meilleur pavillon à l'exposition forestière Expocorma , au Chili.
- Avec la collaboration d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, Forêts Canada a dirigé une mission commerciale dans l'État de Durango, au Mexique. La mission a exploré les possibilités commerciales suscitées par un projet d'aménagement forestier d'une valeur de 80 millions de dollars pour l'État, parrainé par la Banque mondiale.
- Pour aider à promouvoir le secteur forestier, on a réalisé des annuaires du matériel canadien de récolte du bois et de scierie. Une vidéo d'une durée de 30 minutes sur l'équipement et les techniques d'exploitation forestière au Canada, *La Technologie forestière – le savoir-faire canadien*, a été produite en français, en anglais et en espagnol. On prévoit également des versions en russe et en japonais.

DÉVELOPPEMENT FORESTIER

- Deux nouvelles ententes ont été signées en 1989-1990 avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. L'entente de collaboration entre le Canada et le Nouveau-Brunswick sur le développement forestier, d'une durée de cinq ans, engagera des

dépenses totalisant 91 millions de dollars, auxquelles la part de Forêts Canada s'élèvera à 55,6 millions. L'entente de collaboration entre le Canada et la Nouvelle-Écosse pour le développement forestier, d'une durée de deux ans, totalise 45 millions de dollars (dont 24,75 millions proviendront de Forêts Canada).

- Forêts Canada a poursuivi la phase II du Programme de développement des ressources forestières pour l'Est du Québec. En 1989-1990, ses dépenses ont totalisé 10,9 millions de dollars dans ce programme qui améliore l'approvisionnement des industries locales en bois, ce qui crée des retombées économiques positives immédiates.

- En vertu d'une entente Canada-Manitoba sur les semis forestiers, Forêts Canada a fourni la moitié des 800 000 $ nécessaires à la plantation de 5,4 millions de semis.

- Le programme Canada–Terre-Neuve sur la formation des jeunes en foresterie a été lancé en janvier 1990. Les dépenses de Forêts Canada pour l'exercice 1989-1990 se sont élevées à 385 000 $.

- Les travaux d'aménagement forestiers prévus par le Compte de reboisement de Moresby-Sud se sont poursuivis en 1989-1990. Ce compte, qui prévoit un financement de 24 millions de dollars à parts égales entre le Canada et la Colombie-Britannique, fait partie d'une entente sur la création du parc national de Moresby-Sud. Ce financement permettra d'exécuter les nombreux travaux d'aménagement forestier en vue d'aider à compenser la perte de bois marchand subie par le secteur forestier suite à la création du parc. Ces travaux incluent la préparation du sol, la plantation, la fertilisation et la lutte contre les ravageurs. Le compte sera dépensé en huit ans. En 1989-1990, Forêts Canada a fourni la moitié des 2,6 millions de dollars consacrés aux différentes activités prévues.

Qualité de l'environnement forestier

- Le ministère a participé avec Environnement Canada à une grande étude sur la situation de l'industrie du recyclage du papier en Amérique du Nord.

- Le ministère a aidé à parrainer Globe 90, conférence d'envergure sur l'environnement qui a eu lieu à Vancouver en mars dernier. Il a coordonné six séances qui ont porté sur les questions de foresterie, au cours desquelles on a intégré les opinions canadiennes et internationales sur la relation entre la valeur économique de la forêt et sa santé écologique.

Sciences et technologie

- Par son nouveau programme qui récompense le développement scientifique et technique, le ministère a reconnu l'excellence de quatre de ses chercheurs en foresterie. Les récipiendaires ont effectué des visites d'études dans de grands centres de recherche réputés à l'échelle mondiale. Il s'agit de :

  Nicole Lecours, technicienne forestière de la région du Québec, récompensée pour sa contribution à l'identification de différentes souches du champignon qui est l'agent du chancre scléroderrien.

  Tom Nieman, chercheur à l'Institut forestier national de Petawawa, reconnu pour son travail de pionnier sur l'interface des ordinateurs portatifs utilisés sur le terrain avec les systèmes informatiques de bureau utilisés en aménagement forestier;

  Arthur Retnakaran, chercheur à l'Institut pour la répression des ravageurs forestiers, récompensé pour son travail de calibre international sur les hormones des insectes et sur leur utilisation pour empêcher ou combattre les infestations de ravageurs forestiers;

  Richard Sims, chercheur de la région de l'Ontario, récompensé pour son travail sur le classement des sites forestiers et la recherche écologique en Ontario.

- Au cours du printemps de 1990, le gouverneur général et le ministre fédéral des Forêts ont mis en terre les premiers conifères du monde obtenus à partir de cellules individuelles.

- Des chercheurs ont également mis au point une méthode pour le stockage à long terme des cultures de tissus de conifères dans l'azote liquide. La technique sera utilisée au nouveau Centre des patrimoines héréditaires de l'Institut forestier national de Petawawa à Chalk River, en Ontario.

DÉPENSES ANNUELLES

TABLEAU 2

DÉPENSES ANNUELLES PAR CRÉDIT DE 1987-1988 À 1989-1990 (en milliers de dollars)

	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Crédit de fonctionnement			
– Salaire	52 768	55 273	62 139
– Autres dépenses de fonctionnement	26 727	28 267	28 982
Crédit de fonctionnement Total partiel	79 495	83 540	91 121
Crédit pour dépenses en capital	11 302	10 709	8 498
Crédit de subventions et contributions	149 591	153 580	125 129
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 996	8 595	8 404
	248 384	256 424	233 156
Années-personnes	1 259	1 283	1 331

TABLEAU 3

DÉPENSES ANNUELLES DE 1987-1988 À 1989-1990

	1987-1988		1988-1989		1989-1990	
	En milliers de dollars	Années-personnes	En milliers de dollars	Années-personnes	En milliers de dollars	Années-personnes
Recherche forestière et services techniques	68 251	811	66 576	815	70 627	816
Développement forestier	146 744	155	160 856	161	131 455	154
Administration	33 925	293	29 521	307	31 720	361
Moins : recettes à valoir sur le crédit		-536		-529		-646
	248 384	1 259	256 424	1 283	233 156	1 331

RÉPERTOIRE DE FORÊTS CANADA

ADMINISTRATION CENTRALE DE FORÊTS CANADA ET CABINET DU MINISTRE DES FORÊTS

Place Vincent-Massey
351, boulevard Saint-Joseph
Hull (Québec)
K1A 1G5

Administration centrale
Tél. : (819) 997-1107

Cabinet du ministre
Tél. : (819) 997-1694

INSTITUTS

Forêts Canada
Institut pour la répression des ravageurs forestiers
1219, rue Queen est
C.P. 490
Sault Ste. Marie (Ontario)
P6A 5M7

Tél. : (705) 949-9461

Forêts Canada
Institut forestier national de Petawawa
C.P. 2000
Chalk River (Ontario)
K0J 1J0

Tél. : (613) 589-2880

CENTRES RÉGIONAUX DE FORÊTS CANADA

Forêts Canada
Région de Terre-Neuve et du Labrador
Immeuble 304, Pleasantville
C.P. 6028
St. John's (Terre-Neuve)
A1C 5X8

Tél. : (709) 772-4117

Forêts Canada
Bureau de Truro
664, rue Prince
C.P. 667
Truro (Nouvelle-Écosse)
B2N 5E5

Tél. : (902) 893-0098

Forêts Canada
Région des Maritimes
Rue Regent
C.P. 4000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5P7

Tél. : (506) 452-3500

Forêts Canada
Bureau de l'Île-du-Prince-Édouard
Chemin Upton
C.P. 190
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7K4

Tél. : (902) 566-7061

Forêts Canada
Région du Québec
1055, rue du P.E.P.S
C.P. 3800
Ste-Foy (Québec)
G1V 4C7

Tél. : (418) 648-5850

Forêts Canada
Bureau de Val d'Or
1574, chemin Sullivan
Val d'Or (Québec)
J9P 1M3

Tél. : (819) 825-2622

Forêts Canada
Bureau de Rimouski
3e étage
212, rue Belzile
Rimouski (Québec)
G5L 3C3

Tél. : (418) 722-3144

Forêts Canada
Région de l'Ontario
1219, rue Queen est
C.P. 490
Sault Ste. Marie (Ontario)
P6A 5M7

Tél. : (705) 949-9461

Forêts Canada
Région du Nord-Ouest
5320, 122e Rue
Edmonton (Alberta)
T6H 3S5

Tél. : (403) 435-7210

Forêts Canada
Bureau de la Saskatchewan
101, 15e Rue est
Prince Albert (Saskatchewan)
S6V 1C1

Tél. : (306) 953-8544

Forêts Canada
Bureau du Manitoba
180, rue Main
Bureau 104
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1A6

Tél. : (204) 983-7001

Forêts Canada
Région du Pacifique
et du Yukon
506, chemin Burnside ouest
Victoria (Colombie-Britannique)
V8Z 1M5

Tél. : (604) 388-0600

Forêts Canada
Bureau de Prince George
R.R. no 8, site 25, comp. 10
Prince George
(Colombie-Britannique)
V2N 4M6

Tél. : (604) 963-8631